

Fourniture et livraison de fruits et légumes frais biologiques et conventionnels, à destination des lycées de la Région Bourgogne Franche Comté (zones 1&2)

Date limite de réception des offres : lundi 09 novembre 2026 à 12h00

	Questions	Réponses
1	Concernant les lots 7, 8 et 9, pourriez-vous nous indiquer s'ils sont bien 100% AB ? car dans le RC, leur désignation indique "bio", mais pas dans les BPU ni dans le CCTP (qui mentionne lui "issus en partie de l'AB").	Bonjour, il s'agit d'une erreur du RC. Celui-ci a été corrigé. Les lots 7 à 9 ne sont pas AB.
2	Dans le BPU, il apparaît deux lignes pour les radis : - Ligne 30 : radis lavé (botte) - Ligne 31 : radis non lavé (botte) Pouvez-vous nous dire s'il doit s'agir de bottes dans les deux cas ?	Oui, il doit s'agir de bottes de radis pour les deux lignes.
3	Erreur sur la date limite du dépôt du dossier car p.1 du RC la date limite de remise des offres + d'envoi des échantillons est au 13/10 alors qu'il est mentionné un envoi des échant au mardi 29/09 (p.12 du RC) aucune précision pour l'envoi du dossier	La date limite de dépôt des échantillons est fixée au 13/10, la date du 29/09 a été modifiée en cours de consultation. Les échantillons sont donc bien à envoyer le 13/10, dans les mêmes conditions que la p.12. -> reportée au jeudi 12/11 pour les échantillons (nouvelle DLRO)
4	Pouvez-vous nous donner les correspondances BPU-RNM des lots 4 à 6 pour l'ananas et l'avocat (produit RNM différent) Ex : libellé BPU ananas -> cotation Rungis de la betterave rouge ?	Nouvelle version du document enregistrée (V1). Attention pas de RNM bio pour ananas, donc RNM Rungis fruits et légumes frais cours grossistes
5	Pouvez-vous nous préciser : Le prix de l'unité de vente = prix au kg X unité de vente ? (en-tête des colonnes) Ex : prix au kg 1€ ; unité de vente = colis de 5kg ; -> prix UV = 5 X 1 soit 5€ le colis ?	Oui c'est tout à fait cela.
6	Quid des livraisons après les vacances scolaires ? (commandes en date démission) Est-ce qu'ils parlent des livraisons après les vacs en cours d'exé ?	Les prix de vente sont valables selon la date d'émission et non selon date de livraison. S'il s'agit de cela dont vous parlez, sinon pourriez-vous préciser votre question svp ?
7	Modalités de révision des prix : comment vous pouvez nous fournir les révisions mensuelles des lots 1 à 6 et quinzaine pour les lots 7 à 9 alors que le délai d'application est d'au moins 30j ?	Je ne comprends à quoi fait référence le "délai d'application", pourriez-vous préciser la question svp ?
8	Pouvez-vous nous indiquer la cotation RNM utilisée pour la révision des lots "moyenne/mini/maxi" "hebdomadaire, mensuelle..."	Nous utilisons toujours les moyennes. Pour les modalités de révisions de 1 mois et supérieures à 1 mois, nous utilisons les la cotation mensuelle, pour les lots dont la fréquence de révision est inférieure à 1 mois, nous utilisons la cotation hebdomadaire.
9	Compte tenu du jours férié la veille de la livraison des échantillons et afin de garantir une fraîcheur optimale de nos produits, pouvez-vous nous indiquer la date de dégustations ?	La date des dégustations est prévue le vendredi 13/11/2026.
10	Nous travaillons sur le dossier Région fourniture et je ne comprends pas ce que fait le tableau des légumes conventionnels sur la réponse du cadre technique LOT 10 - 11 et 12	Les CRT ont été modifiés.
11	Nous travaillons sur le dossier marché Région fruits et légumes bio, et sur le cadre technique du lot 11, il est notifié sur l'entête lot 10, ce n'est donc pas clair.	Les CRT ont été modifiés.
12		

Pour rappel : la date limite pour poser des questions sur cette consultation est le 2 novembre 2026. Après cette date, les questions seront hors délai.